



PLAN D' ACTIONS CŒUR DE VILLE

2017 2030





Une nouvelle dynamique pour le centre-ville

Projet emblématique de la législature 2016-2021, la mise en œuvre du concept Cœur de ville renforcera l'animation au centre-ville en développant un parcours de commerces, de terrasses et de places publiques, allant de la gare à la place du Château, en remontant par l'avenue Viollier. Cette mise en œuvre très concrète est présentée ici au travers des horizons temporels des projets annoncés* :

horizon 2018 Premiers aménagements du square Perdtemps, des places de la Gare et du Château. Cela permettra aux habitants et aux commerçants de se réapproprier ces trois espaces centraux jusqu'ici peu accueillants, sans attendre la réalisation des gros chantiers prévus à moyen terme. Pages 4 à 5

horizon 2021 Construction d'un parc et d'un parking souterrain à Perdtemps, aménagement définitif des places de la Gare et du Château, construction de logements au Martinet, élargissement du tunnel de l'Etraz. Ces projets ambitieux, qui seront aboutis ou engagés à la fin de la législature, transfigureront réellement le centre de Nyon. Pages 6 à 9

horizon 2030 Réalisation de l'îlot Viollier à l'ouest du parc Perdtemps, développement d'un nouveau quartier à Usteri, construction de bâtiments au nord et au sud de la gare. Ces réalisations – dont les planifications seront lancées durant cette législature – constitueront l'aboutissement final d'un concept visant à doter Nyon d'un centre-ville plus dynamique, vivant et accessible à tous. Pages 10 à 11

Cœur de ville, qu'est-ce que c'est ?

Fin 2013, à la suite de plusieurs ateliers créatifs réunissant de multiples compétences, la Municipalité adoptait le concept Cœur de ville. Cette vision globale donne une ligne d'actions claire afin de promouvoir et de dynamiser le centre-ville, en adoptant notamment les principes-clés suivants :

- **Un « atout-ville » comme approche globale du développement urbain avec une vision unitaire de la revitalisation du centre-ville**
- **Une « boucle des adresses » reliant la place de la Gare à la place Perdtemps afin de repenser l'offre commerciale et de la dynamiser**
- **Une « accessibilité multimodale » renforcée**
- **Un « quartier des contacts » alliant logements, commerces et espaces publics à la gare et offrant à la ville une véritable porte d'entrée**
- **Un « quartier culturel » avec son rythme singulier à Perdtemps renforçant le rayonnement et l'attractivité du centre**
- **Une « offre de logements et de commerces » pour chaque quartier**

* L'ensemble des visuels et descriptions de ces projets sont présentés ici à titre d'orientation, et ne préjugent pas de l'état final des réalisations.



Place de la Gare

Square Perdtemps

Place du Château

Rapidement: trois aménagements

La mise en œuvre du concept Cœur de ville s'articule autour de cinq grands chantiers (décrits dans les pages suivantes) qui devraient être achevés – ou pour certains être bien avancés – à la fin de la législature. Or, la Municipalité a estimé nécessaire d'agir sur l'animation du centre-ville sans attendre ces échéances, pour rendre trois espaces publics emblématiques plus conviviaux, et ce, dès demain.

Ces premiers aménagements donneront un avant-goût aux Nyonnais des changements profonds qui attendent la ville, en transformant ces endroits pour l'instant relativement peu accueillants en véritables lieux d'échanges et de loisirs.

CRÉATION DU SQUARE PERDTEMPS

L'ouverture du square Perdtemps – qui a fait l'objet d'une demande de crédit séparée – aura lieu à l'été 2017. Ce projet prévoit une aire de

jeux, plus ouverte qu'auparavant, donnant sur plusieurs espaces conviviaux, dont une nouvelle buvette dotée d'une terrasse.

REVITALISATION DE LA PLACE DU CHÂTEAU

Sans attendre le déménagement du poste de police prévu aux alentours de 2021, la Municipalité a décidé de rendre cette place plus accueillante et vivante. Elle a donc prévu de favoriser sa convi-

vialité en aménageant entre autres des terrasses, ce qui permettra aux Nyonnais et aux commerçants de se réapproprier ce lieu symbolique et hautement touristique.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE

Là aussi, la Municipalité a estimé que la situation actuelle nécessitait d'agir avant la requalification en profondeur qui interviendra à moyen terme (cf. page 9). De lieu de transit, la place de la Gare deviendra un espace où il fera bon passer du temps. Les déplacements à pied seront plus faciles et plus sûrs. Les ter-

rasses plus agréables, grâce notamment à la réduction des nuisances liées à la circulation. Les commerces bénéficieront aussi de cette transformation. La place sera plus fonctionnelle pour tous ses usagers et retrouvera sa véritable vocation de lieu de sociabilité et de porte d'entrée de la ville.



**«Rendre aux Nyonnais leur parc Perdtemps
et leur place du Château»**



Un poumon vert et une place symbolique pour tous les Nyonnais

Véritables projets phares de cette législature, l'enterrement du parking Perdtemps et la création d'un parc public modifieront pour longtemps la façon dont les habitants vivent leur ville. A terme, les voitures feront place à un vaste écrin de verdure dédié aux loisirs intergénérationnels, sportifs ou encore culturels, permettant à la population de se réapproprier ce lieu emblématique.

En lien avec une place du Château réhabilitée, c'est tout le centre-ville qui bénéficiera de nouvelles activités liées à des espaces publics animés et de qualité.

CRÉATION DU PARC ET DU PARKING SOUTERRAIN DE PERDTEMPS

La réalisation d'un espace public majeur sur le parking public enterré restituera à la bien nommée place Perdtemps son rôle de lieu de rencontre, de détente, de loisirs et d'animation. Le parking souterrain comptera 460 places dans sa

première étape et environ 1'000 au final. Durant les phases de travaux, 150 places de parc seront maintenues en surface et de nouvelles places seront créées dans le secteur des Marchandises.

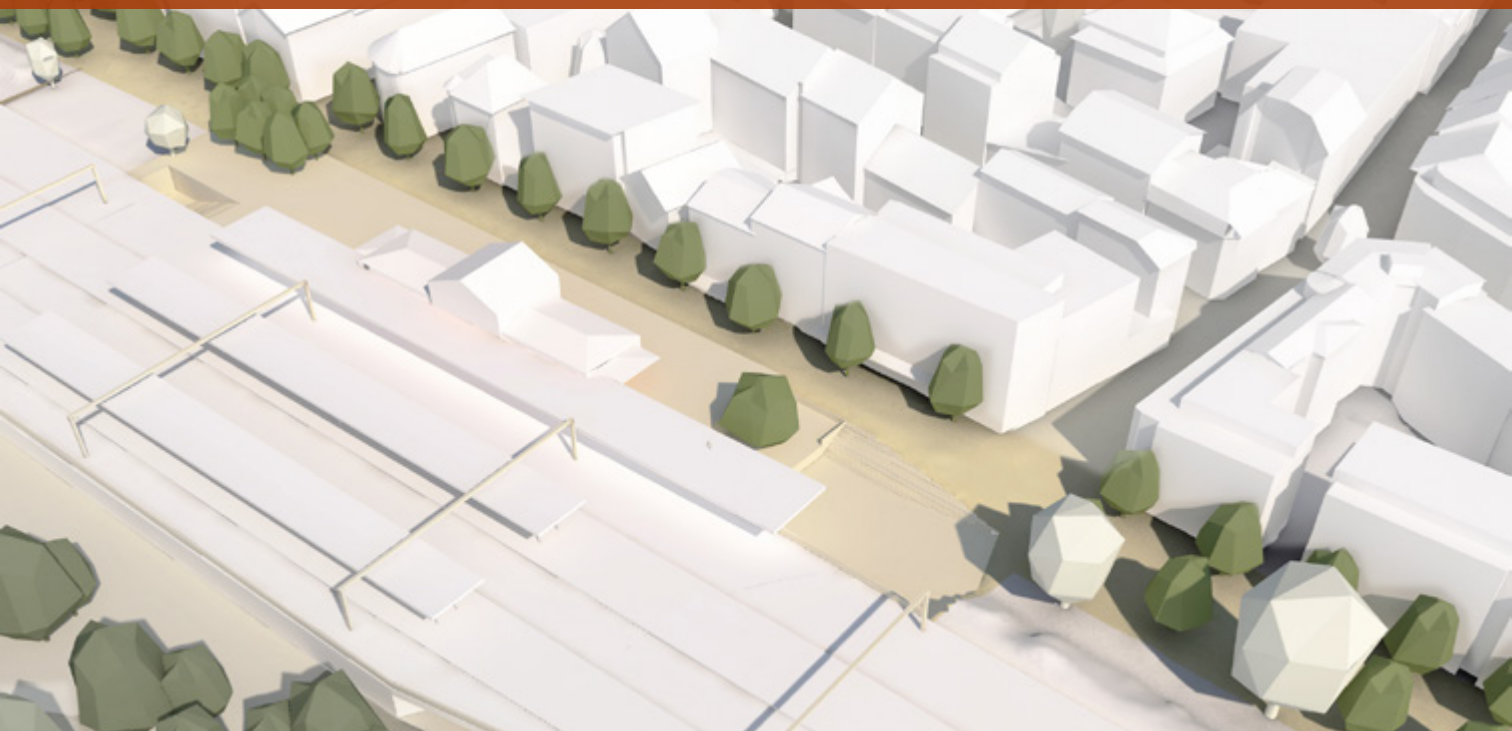
RÉHABILITATION DE LA PLACE DU CHÂTEAU

Le déménagement de Police Nyon Région dans ses nouveaux locaux et la libération de plusieurs rez-de-chaussée, actuellement occupés par l'administration, permettront la création de

nouveaux commerces, de cafés et de terrasses. Le remaniement de la place offrira un accueil convivial en plein cœur de la ville, mettant aussi mieux en valeur le château et l'offre touristique.



« Offrir des logements et des activités autour de la gare et renforcer l'accessibilité du centre »



Un accès facilité au centre, une place de la Gare transformée et de nouveaux logements

La suppression du goulet d'étranglement du tunnel de l'Etraz fluidifiera l'accès au centre-ville et offrira un meilleur accueil non seulement aux Nyonnais mais aussi à l'ensemble des habitants de la région.

En parallèle, la transformation de la place de la Gare, qui fera la part belle aux piétons et aux terrasses, encouragera également à se rendre dans le cœur de ville. Enfin, la création de nouveaux logements au Martinet contribuera d'une part à répondre aux besoins en logement et d'autre part à animer le centre.

ÉLARGISSEMENT DU TUNNEL DE L'ÉTRAZ

La route de l'Etraz étant l'une des principales entrées de ville, l'élargissement de son tunnel – actuellement à une voie – permettra de faciliter l'accès au parking Perdtemps et de limiter le tra-

fic de transit au centre-ville. En effet, le renforcement de cet axe de mobilité individuelle permettra d'éviter les déplacements nord-sud actuels, visant à contourner le tunnel de l'Etraz.

TRANSFORMATION DE LA PLACE DE LA GARE

En lien avec les réaménagements de la gare elle-même (3^e voie, allongement des quais, passage sous-voies en face de la rue Viollier), la Municipalité souhaite transformer ce qui est aujourd'hui une route en véritable place de la Gare.

A l'instar de la majorité des villes suisses comparables, disposer d'un espace public majeur comme porte d'entrée du centre-ville est un atout indéniable pour son animation et son commerce.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AU MARTINET

A moins de deux minutes à pied au nord de la gare, verra le jour un nouveau quartier de huitante logements qui sera complété, à l'horizon 2030, d'équipements et de commerces.

Il permettra d'accueillir, dans des conditions urbaines de qualité, environ 160 nouveaux habitants et contribuera à l'animation du centre.



Gare-Nord

Gare-Sud

Ilot Usteri

Ilot Viollier

Quatre nouvelles planifications

Si les étapes présentées aux pages précédentes auront déjà permis de métamorphoser la ville, l'aboutissement du concept Cœur de ville passe par la réalisation de planifications qui permettront de renforcer encore l'attractivité du centre-ville.

De nouveaux logements, de nouveaux lieux d'activités et de commerce, des équipements adaptés feront de Nyon en 2030 une ville moderne, qui aura su se développer en renforçant ses espaces publics, son dynamisme économique, sa diversité sociale, bref, sa qualité de vie.

GARE-NORD : restauration, hôtel, commerces, administrations

L'implantation d'un bâtiment emblématique au nord de la gare, qui contiendra notamment un lieu de restauration attractif, un hôtel et des commerces de proximité, et permettra d'élargir

la boucle commerciale. La création d'une Maison des administrations à l'est libérera une grande partie de la place du Château.

GARE-SUD : services, restauration, bureaux

Pour créer une véritable place entourée de fronts bâtis, deux bâtiments seront planifiés à l'est et à l'ouest. Majoritairement dédiés aux activités éco-

nomiques, leurs rez-de-chaussée favoriseront la vie de la place par des activités de restauration et de services.

ÎLOT VIOLLIER : commerce alimentaire, logements, équipements

Élément central dans l'activation de la boucle commerciale, cet îlot situé à l'ouest du parc Perdtemps comprendra un commerce alimentaire, des commerces de proximité, des logements, et offrira de

nombreuses activités liées à la culture, aux loisirs ou au sport. Il constituera un véritable élargissement du centre et valorisera encore mieux le parc et ses multiples usages.

ÎLOT USTERI : logements, équipements

La création d'un nouveau quartier à l'est du parc permettra de mettre à disposition des logements dans un environnement de qualité. Des équipements culturels, de loisirs ou économiques

– centre de congrès ou salle de spectacles par exemple – compléteront la vie de ce nouveau pan de ville.



Editeur : Ville de Nyon – Mars 2017

Images : Belandscape Sàrl, Urbaplan,

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)

Conception et graphisme : Pascal Bodin, Marine Durand et Julie Strasser, Ville de Nyon

Photolithographie : Scan Graphic SA

Impression : BSR Imprimeurs SA

Papier : Recystar Polar extra-blanc

Plus d'informations et film d'animation disponibles sur nyon.ch/cdv

